

# BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LA MANCHE

## LE DÉPARTEMENT EXPÉRIMENTE LE PRÊT D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE À LA MÉDIATHÈQUE D'AVRANCHES



Dans le but de favoriser l'accès de tous à la culture, le Département de la Manche initie une expérience de prêt d'instruments de musique pour les abonnés des médiathèques d'Avranches et de Saint-Lô.

Cette démarche de prêt d'instruments répond au contexte actuel dans lequel le public se détourne de l'emprunt ou l'achat de disques compacts et où la pratique instrumentale en autodidacte progresse, et l'usage croissant des tutoriels d'apprentissage musical présents sur internet en est un témoignage.

C'est ainsi que l'offre musicale en bibliothèques évolue et se diversifie afin de répondre aux attentes des publics et conserver le pouvoir d'attractivité et d'éveil à la curiosité qu'on lui confère.

Un panel varié sera prêté à la médiathèque pour une durée de deux ans avec une douzaine d'instruments pour adultes (guitares électriques et acoustiques, ukulélé, clavier, piano numérique, boîte à rythme, percussions) et un ensemble de percussions pour les enfants.

**JEAN MORIN**  
Président du conseil  
départemental de la Manche

**CATHERINE BRUNAUD-RHYN**  
Vice-présidente déléguée à  
l'attractivité, la culture et la  
valorisation du territoire

**vous convient à la présentation du dispositif de prêt d'instruments de musique à la médiathèque intercommunale d'Avranches,**

[le mardi 29 mars à 14h30 à la médiathèque intercommunale d'Avranches située 11 place Saint-Gervais.](#)

Cette action est réalisée en partenariat avec la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie pour la mise à disposition des instruments par l'intermédiaire des agents de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie de la médiathèque d'Avranches.